

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION**

## **DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **DU JEUDI 5 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 5 avril 2018, le Conseil Municipal de la Commune d'Ablain-Saint-Nazaire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Dominique ROBILLART, Maire.

Etaient présents :

Mesdames, Jeanne LEPOIVRE, Elisabeth FRESKO, Jocelyne DOCQUOIS, Marie-Chantal MAGNIEZ, Brigitte CHOQUET (arrivée à 20 h 45), Brigitte DELORY et Hélène LEJEUNE.

Et Messieurs, Edouard LECLERCQ, Christophe SAVREUX, Ludovic NAVEL, Julien HAUTREUX, Dominique WOITTEZ, Patrick RODIER, Éric SEVIN, Philippe VANTORRE et Francis FAUQUETTE

Etaient absents : Madame Dorothee WIDHEN (absente), Madame Betty DELABRE (absente excusée).

Madame Jeanne LEPOIVRE a été nommée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

#### **Lecture du Compte-rendu précédent.**

Il est donné lecture du compte rendu précédent (réunion du 15 février 2018).

Aucune observation n'est apportée.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

#### **Compte administratif 2017.**

Monsieur le Maire fait part au conseil du compte administratif 2017

La lecture de celui-ci est faite par Monsieur Dominique WOITTEZ

La section de fonctionnement avec 939 328.21 € de dépenses et de 1 719 480.84 € de recettes représente un excédent de 780 152.63 € cumulé.

La section d'investissement avec 514 285.92 € de dépenses et 290 700.47 € de recettes présente un déficit de 223 585.45 € cumulé.

Le total des sections avec 1 453 614.13 € de dépenses et 2 010 181.31 € de recettes soit un excédent cumulé de 556 567.18€.

## Présentation générale du budget - Vue d'ensemble

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	Section de fonctionnement	939 328,21	1 110 242,42
	Section d'investissement	403 924,08	290 700,47

Report de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement		609 238,42
	Report en section d'investissement	110 361,84	

<b>Total</b>	<b>1 453 614,13 €</b>	<b>2 010 181,31 €</b>
--------------	-----------------------	-----------------------

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	939 328,21	1 719 480,84
	Section d'investissement	514 285,92	290 700,47
		1 453 614,13	2 010 181,31

**Résultat 2017                      556 567,18 €**

Après lecture et explications des comptes données par Monsieur WOITTEZ, le compte Administratif 2017 est approuvé à l'unanimité. (Monsieur le Maire ne participe pas au vote)

### **Compte de Gestion 2017 de la Commune.**

Monsieur le Maire fait part au Conseil du compte de gestion 2017 établi par la perception de Vimy identique au compte Administratif.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2017.

### **Affectation de résultat.**

Monsieur le Maire donne lecture de l'affectation de résultat.

Le déficit d'investissement de 223 585.45 € est comblé par l'excédent de fonctionnement soit 780 152.63 € - 223 585.45 € soit un excédent de résultat de 556 567.18 €.

### Résultat d'exécution du budget HÉLIOS

	Résultat de clôture de l'exercice 2016	Part affecté à l'investissement en 2017	Résultat 2017	Résultat de clôture de l'exercice 2017
Investissement	- 110 361,84		- 113 223,61	- 223 585,45
Fonctionnement	719 600,26	110 361,84	170 914,21	780 152,63
<b>Total</b>	<b>396 164,56</b>	<b>110 361,84</b>	<b>57 690,60</b>	<b>556 567,18</b>

Résultat de clôture 2017 : **556 567.18 €**

### RAPPEL DES RÉSULTATS DE 2012 A 2016

2012	2013	2014	2015	2016
262 454,69	288 692,64	396 164,56	513 949,13	609 238,42

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette affectation.

### **Vote des Taux d'imposition 2018.**

Monsieur le Maire donne lecture des produits résultant des différents taux 2017 à savoir :

Taxe d'habitation.....	12.75 %,
Foncier bâti.....	21.75 %,
Foncier non-bâti.....	61.00 %.
Produit fiscal 2017 : 459 442 €	

La commission des finances s'est réunie les 15 et 26 mars afin de proposer la reconduction des taux d'imposition 2017, les produits attendus pour 2018 sont :

### Contributions directes 2018

	Base d'imposition prévisionnelle	Taux d'imposition	Produits prévisionnels
<b>Taxe d'habitation</b>	1 521 000	12,75%	193 927,50
<b>Taxe foncière</b>	1 078 000	21,75%	234 465,00
<b>Taxe foncière(non bâti)</b>	50 900	61%	31 049,00
<b>Total</b>			<b>459 441,50</b>

Après discussion, Monsieur le maire met au vote ces propositions. Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces taux d'imposition.

## **Subventions communales 2018 aux associations.**

(Arrivée de Madame Brigitte CHOQUET qui participe aux votes qui suivent)

Monsieur le Maire donne lecture du montant des subventions examinées par la commission des finances lors des réunions des 15 et 26 mars. La commission des finances propose au Conseil que ne soient pas examinées les subventions pour les associations qui n'ont pas répondu aux courriers de l'adjoint chargé des finances.

Monsieur le Maire propose au Conseil, qu'à l'occasion du vote des subventions, chaque Conseiller, membre du bureau d'une association locale bénéficiaire s'abstient. Ces subventions seront donc votées individuellement, en raison de la présence éventuelle au Conseil, de membres du bureau de ces associations.

### **Sont donc étudiées les propositions suivantes :**

<b>Association</b>	<b>Proposition de subvention commission 2018</b>	<b>Subvention VOTÉE Conseil</b>
Ablain Country Dance	500	1 abstention
Ablain Judo	1200	Unanimité
Ablain Mémoire	400	Unanimité
Ablain Rythmix	400	Unanimité
Acroscene	500	1 abstention
Association Ablain jeunesse	300	2 abstentions
AIKI Ablain	300	1 abstention
Sambo Lutte	1000	Unanimité
Chti wresling	200	Unanimité
Amicale laïque FJEP	200	Unanimité
Section Modern Jazz	500	Unanimité
Pour les mômes et Boxe française	500	Unanimité
Gym et Pilâtes	300	1 abstention
Toni form	300	Unanimité
Club féminin	450	1 abstention
Inond'action	200	Unanimité
Association Notre Dame de Lorette – Gardes d'honneur	250	Unanimité
Anciens combattants de Souchez	95	Unanimité
Arts Culture et traditions	1000	1 contre
Club de l'amitié	300	Unanimité
Comité des fêtes	7500	Unanimité

École de musique	6200	Unanimité
Harmonie Municipale	1200	Unanimité
Jog-Ablain	600	Unanimité
L'éclair d'Acq Mont st Éloi	100	Unanimité
Les amis du verger	200	Unanimité
Médailles Militaires de Souchez	50	Unanimité
Phil-Ablain	140	Unanimité
Société de chasse d'Ablain	400	Unanimité
Union Sportive Ablainoise	2300	Unanimité
Trail des Poilus	0	
Médaillés du travail	100	Unanimité
Ablain bonheur	200	Unanimité

**Sont ensuite examinées les propositions suivantes :**

UDDEN	30,00	Unanimité
Les PEP 62	30,00	Unanimité
Croix Rouge Française	30,00	Unanimité
Comité de lutte contre le cancer	30,00	Unanimité
Institut Pasteur Lille	30,00	Unanimité
Sclérose en plaques	30,00	Unanimité
Paralysés de France	30,00	Unanimité
Pupilles de l'enseignement	30,00	Unanimité
Association des accidentés de la vie LIEVIN	30,00	Unanimité
OCCE	1 500,00	Unanimité
Œuvre du livre du Liévinois	812,00	Unanimité
Etoile fédérale Morel/Lherbier/Clercq	120,00	Unanimité
Café au Bar de Lau	1200,00	Unanimité

La commission de finances informe que trois subventions exceptionnelles seront versées : Comité des fêtes (son et lumière) 16 000 € ; Trail des Poilus 1 000 € et US Ablain (alarme) 500 €.

A noter que la commune participera à l'achat des chemises pour l'harmonie municipale à hauteur de 1797.84 €.

Les subventions exceptionnelles ont été votées à l'unanimité.

## **Vote du Budget Primitif 2018.**

Monsieur le Maire rend compte au Conseil du projet de Budget Primitif 2018 étudié par la commission des finances lors de la réunion des 15 et 26 mars. La lecture de budget est faite par Dominique WOITTEZ.

Le budget s'équilibre à 1 746 666.18 € en section de fonctionnement (dépenses et recettes),  
952 161.45 € en section d'investissement (dépenses et recettes).  
Total du budget 2 698 827.63€.

Monsieur le Maire met au vote ces propositions. Après discussion le budget est voté à l'unanimité.

## **Informations de Monsieur le Maire.**

Monsieur le Maire fait part au conseil de la rencontre ce jeudi 5 avril avec Monsieur le Sous-préfet de Lens Jean- François RAFFY. Celui-ci a souhaité découvrir notre commune, il a visité l'EPHAD, les écoles, les fermes, le verger et a arpenté les rues de notre village. Il a apprécié sa visite. Il a souhaité voir la rue du 8 mai pour les travaux du pont, dont une subvention a été demandé à la Sous-Préfecture.

Monsieur le maire s'est rendu à Paris ce lundi 2 avril, afin d'accompagner notre harmonie municipale qui défilait sur les champs Elysées auprès des gardes d'honneur de Notre-Dame de Lorette afin de rendre un hommage aux Poilus. Les gardes d'honneur ont ensuite ravivé la flamme à l'Arc de Triomphe avec le soutien musical de notre harmonie.

## **Divers.**

### **Contrat d'assurance complémentaire santé AXA.**

Monsieur le Maire a rencontré Mr SZYMCZAK Michel conseiller chez AXA, ce dernier propose aux Ablainois, une réunion d'information le 26 avril à 18h30 salle municipale, afin de leur présenter une Complémentaire santé « Modulango » à des conditions tarifaires promotionnelles. Après discussion le conseil accepte que la réunion se déroule au jour indiqué ci-dessus avec le prêt de la salle municipale, toutefois la publicité inhérente à cette tenue de réunion ne sera en aucun cas effectuée par les services de la commune.

## **Compte rendu des Adjointes :**

### **Monsieur Éric SEVIN.**

Les travaux d'entretien de la commune sont en cours, la balayeuse est passée dans toutes les rues du village.

Les offres du marché, concernant la rénovation acoustique et thermique de la salle municipale ont été ouvert, l'analyse est en cours. De mêmes, les ouvertures des plis de la rénovation du pont de la rue du 8 mai ont été faites, l'analyse des offres est en cours. Pour la rénovation de ce pont nous devons avant toute intervention compléter un dossier au titre de la « loi sur l'Eau ». Celui-ci sera effectué par un bureau extérieur.

Le groupe de travail « projet cantine » s'est de nouveau réuni ce mercredi 4 avril, les échanges sont constructifs sur ce dossier.

La rénovation des voiries continuera cette année dans d'autres parties du village.

## **Monsieur Philippe VANTORRE.**

Le 24 mars a eu lieu le nettoyage de printemps, les ablainois ainsi que les jeunes ont répondu en nombre. Deux opérations vont être renouvelées, vente de jardinières le 13 mai, et distribution de compost. Le café Trouille sera démoli cette année, les projets d'aménagement sont à l'étude.

## **Madame Jocelyne DOCQUOIS.**

Pour rappel, le 15 avril aura lieu le salon de « l'esthétique, du bien-être et de la mode », 20 stands sont déjà réservés, des défilés auront lieu durant la journée.

Le son et lumière est en cours de préparation, les ventes de billets ont lieu sur internet et des permanences sont mises en place en Mairie les Lundis de 14h à 16h et les Jeudis de 18h à 19h.

Le 22 avril aura lieu la manifestation « faites la paix », une chaîne humaine aura lieu de Neuville Saint Vaast à Notre-Dame de Lorette, les inscriptions et renseignements se font sur le site [faiteslapaix.org/fr/](http://faiteslapaix.org/fr/).

## **Madame Brigitte DELORY.**

Les délibérations prises au cours du conseil du 15 février pour la CAF doivent être modifiées, en effet le terme CAF d'Arras doit être modifié par CAF du Pas-de-Calais et le contrat colo ne doit être pris que pour une année et non pour quatre années.

Le projet de nouvelle cantine nous amène à réfléchir sur la déclaration de notre cantine et garderie en accueil de loisirs, afin d'obtenir une subvention plus importante de la CAF pour sa construction. Il va falloir augmenter le taux d'encadrement, ce projet est toujours à l'étude, rien n'étant encore validé.

Le centre de février s'est bien passé, il y a toujours autant de demande. Un questionnaire de satisfaction a été donné aux parents sur les différentes activités jeunesse (centres petites vacances et juillet, les mercredis et l'étude surveillée).

Les entretiens pour le centre de juillet ont commencé, cette année beaucoup de jeunes ablainois ont postulé.

Les mercredis se passent très bien. Un projet porté par le service jeunesse est à l'étude, la création de jeux anciens en partenariat avec l'AJA et les associations de la commune.

Le 23 mars, s'est tenu le conseil d'école, les effectifs augmentent pour la rentrée 2018/2019, notre classe est confirmée. Lors de cette réunion plusieurs points ont été abordés, notamment la demande d'électrification de la grille de l'école primaire afin de faciliter son ouverture lors de retour d'enfants (des devis vont être demandés) et la construction d'un préau dans la cour maternelle.

Nous avons rencontré Madame VILET l'assistante sociale de la commune, afin de mettre en place avec la Maison du Département des ateliers mémoires par groupes de 10 personnes. Ces ateliers seront menés par une animatrice dans un premier temps, celle-ci formera une personne de la commune afin de poursuivre ses ateliers à d'autres groupes.

## **Monsieur Dominique WOITTEZ.**

Monsieur WOITTEZ rappelle que toutes les associations ont répondu aux dossiers de subventions.

Intervention de Monsieur Phillippe VANTORRE qui demande à toute l'assemblée si elle est toujours d'accord pour l'achat d'un local, pour l'aménagement futur d'un cabinet médical, afin de continuer les investigations en cours.

Fin de séance 22h30.